



<b>COMITÉ DES PÊCHES</b>
<b>SOUS-COMITÉ DE L'AQUACULTURE</b>
<b>Deuxième session</b>
<b>Trondheim (Norvège), 7 - 11 août 2003</b>
<b>EXTRAITS DES NOTES D'INFORMATION A) DE LA CONSULTATION D'EXPERTS SUR L'AMÉLIORATION DES INFORMATIONS MONDIALES RELATIVES À LA SITUATION ET AUX TENDANCES DANS LE SECTEUR DE L'AQUACULTURE ET B) DU GROUPE DE TRAVAIL D'EXPERTS SUR LE QUESTIONNAIRE DE LA FAO SUR L'AQUACULTURE, <i>FISHSTAT AQ</i></b>

### Historique et fondement logique

1. La FAO assume un rôle central en matière de statistiques aquacoles et de rassemblement d'informations sur la situation et les tendances mondiales dans le secteur de l'aquaculture. De tels rapports sont importants pour attirer l'attention des organisations régionales, des décideurs et conseillers nationaux, des organisations non gouvernementales internationales et de l'opinion publique sur la situation mondiale de l'aquaculture et les questions d'ampleur planétaire susceptibles d'avoir des répercussions sur le plan régional et national.

2. La demande de données et d'informations fiables et de rapports sur les pêches et l'aquaculture a enregistré une forte progression ces dernières années, ce qui répondait à un besoin d'élaborer des politiques générales et des plans de développement rationnels et d'en assurer le suivi dans les domaines du développement durable de l'aquaculture et de la gestion des ressources et de l'environnement. Du reste, l'opinion publique exige une transparence et une responsabilité accrues.

3. L'évolution des perspectives dans la gestion des pêches et de l'aquaculture modifie également les exigences en matière d'information. Un consensus se dégage désormais dans une large mesure pour affirmer que: a) les dirigeants doivent prendre en considération un éventail de questions plus large lors de la prise de décisions (par exemple, critères socioéconomiques,

utilisation des ressources, gestion de l'environnement); b) l'aquaculture doit être envisagée sous l'angle général de l'environnement; c) il est probable que la gestion écosystémique soit de plus en plus adoptée à l'avenir; d) la meilleure façon d'aborder la durabilité consiste à prendre les bonnes précautions et à appliquer le principe de précaution; et e) il faut des informations interdisciplinaires et intersectorielles et il est urgent d'intégrer la collecte et la présentation des données.

4. La croissance rapide du secteur de l'aquaculture accentuera le sentiment d'inquiétude à propos de son expansion et du risque de développement non durable. Elle fait en outre ressortir le besoin d'une base d'informations fiable et adaptée visant à garantir que les politiques générales et la planification du développement sont décidées en connaissance de cause. Dans bien des pays, ces inquiétudes ont renforcé le souci d'obtenir une meilleure batterie de données numériques fiables et d'autres informations capables de mesurer et de décrire les tendances du secteur. Il importe par ailleurs de mieux utiliser les informations existantes.

5. Le Code de conduite pour une pêche responsable<sup>1</sup> intègre la nécessité de collecter des données et des informations sur l'aquaculture et les besoins dans ce domaine sont exposés de façon plus approfondie dans les directives techniques de la FAO s'y rapportant<sup>2</sup>. Le Code admet que les autorités nationales compétentes ont besoin de données fiables et opportunes pour assumer efficacement leurs responsabilités en matière de promotion de pratiques durables en aquaculture, compatibles avec le développement rural, agricole et côtier.

6. En dépit d'une longue histoire, les préoccupations concernant la gestion du secteur sont relativement récentes et beaucoup de pays viennent seulement de s'engager sur la voie de la collecte de données statistiques et d'autres informations relatives à l'aquaculture. De même, le système de base de données statistiques de la FAO sur l'aquaculture constitue une activité relativement récente, puisqu'elle n'a débuté qu'en 1984. Le questionnaire *FISHSTAT AQ*, conçu en collaboration avec des experts régionaux, a été inauguré en 1984 dans le but de rassembler les statistiques sur l'aquaculture collectées sur le plan national. Le questionnaire et sa feuille d'instructions visent à: a) promouvoir des usages normalisés de variables en vue de rendre les données davantage comparables à l'échelle internationale; et b) améliorer le suivi et l'analyse des tendances du développement de l'aquaculture.

7. Hormis la définition de l'aquaculture, la structure et le contenu du questionnaire n'ont enregistré aucun changement notable depuis 1984. Le questionnaire de la FAO a été réexaminé pour la dernière fois en 1999 (principalement en Asie) par une consultation spéciale d'experts SEAFDEC<sup>3</sup>-FAO, sans qu'aucune modification y soit apportée. Le Département des pêches a réalisé des directives concernant la collecte de statistiques structurelles sur l'aquaculture en guise de complément au Programme du recensement mondial de l'agriculture. L'objectif était d'encourager les États membres à améliorer les données structurelles relatives à l'aquaculture pour relever la qualité des enquêtes cadres. Il s'agit d'une démarche volontaire et à long terme pour laquelle aucun résultat ne sera disponible avant un certain temps.

8. Les statistiques publiées par la FAO ne concernent actuellement que les quantités et les valeurs de production par espèce et par environnement et englobent des renseignements relatifs aux infrastructures de production. La qualité des données présentées à la FAO varie fortement d'un État membre à l'autre et certaines informations n'ont pas encore été publiées car elles ne sont pas suffisamment fiables ou complètes. La FAO admet que beaucoup des problèmes se rapportant aux informations statistiques ou autres dans le domaine de l'aquaculture s'expliquent par le fait

---

<sup>1</sup> FAO. 1995. Code de conduite pour une pêche responsable. Rome, FAO, 41 p.  
<http://www.fao.org/fi/agreem/codecond/ficondf.asp>

<sup>2</sup> Département des pêches de la FAO. 1997. Développement de l'aquaculture. *Directives techniques de la FAO pour une pêche responsable* n° 5, Rome, FAO, 40 p.

<sup>3</sup> SEAFDEC = Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est

que ce secteur n'est étudié que depuis peu de temps, qu'il présente une grande diversité et que l'élaboration d'approches s'avère difficile. La FAO a considérablement amélioré ses informations sur l'aquaculture, mais ces bases de données restent au stade de l'élaboration et accusent un retard par rapport aux systèmes statistiques pour les pêches et l'agriculture.

9. L'importance croissante de l'aquaculture nous oblige à examiner de plus près certains aspects de la collecte de données et de la précision des rapports et des analyses, de même que l'objectif et la portée des données récoltées. Il faut une stratégie cohérente à long terme visant à améliorer le système mondial de la FAO d'information sur la situation et les tendances et la base de données qui le sous-tend. Il importe en outre de revoir le questionnaire de la FAO sur l'aquaculture à la lumière des besoins nouveaux et des problèmes actuels en matière de rapports nationaux.

10. La Conférence sur l'aquaculture au troisième millénaire (2000)<sup>4</sup> a rangé les besoins en information parmi les domaines prioritaires pour l'aquaculture aux niveaux national, régional et mondial. Plus récemment, le Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches (COFI:AQ), à sa première session tenue en avril 2002, a indiqué que ces mêmes besoins étaient prioritaires à l'échelon mondial et a recommandé que la FAO élabore une approche visant à améliorer les informations sur la situation et les tendances dans le secteur de l'aquaculture, à l'instar de ce qui a été réalisé pour la pêche de capture, en accordant une attention toute particulière à la qualité des données sur lesquelles se fondent ces rapports.

11. Pour répondre à ces besoins et à ces recommandations, le Département des pêches de la FAO convoquera en novembre 2003 une Consultation d'experts sur l'amélioration des informations relatives à la situation et aux tendances dans le secteur de l'aquaculture et un Groupe de travail d'experts sur le questionnaire de la FAO sur l'aquaculture, *FISHSTAT AQ*. Ces activités sont le fruit d'une collaboration entre trois unités du Département des pêches de la FAO: l'Unité de l'information, des données et des statistiques sur les pêches (FIDI), le Service de la planification du développement (FIPP) et le Service des ressources des eaux intérieures et de l'aquaculture (FIRI).

#### **A. Consultation d'experts sur l'amélioration des informations relatives à la situation et aux tendances dans le secteur de l'aquaculture**

##### Objectif et portée

- a) En organisant cette consultation d'experts, le Département des pêches a pour objectif de solliciter des avis et des orientations visant à améliorer les informations mondiales sur la situation et les tendances dans le secteur de l'aquaculture.
- b) Cette consultation d'experts vise avant tout à préparer une stratégie et un plan durables pour l'amélioration des informations sur la situation et les tendances dans le secteur de l'aquaculture à l'échelle internationale.
- c) Afin de définir des orientations, la consultation d'experts doit envisager un certain nombre de questions institutionnelles et techniques liées entre elles. Elle doit évaluer la base de données actuelle et voir si elle est adaptée au suivi des tendances à la lumière de l'évolution des perspectives en matière de gestion. Elle doit en outre examiner les procédures de collecte des données pour les besoins nationaux et pour l'établissement de rapports régionaux et mondiaux. Enfin, elle devrait s'intéresser aux questions plus générales de l'assurance de la qualité et de la participation au rassemblement et à l'analyse des informations, de manière à garantir la transparence et le consensus.

---

<sup>4</sup> NACA/FAO. 2000. Rapport de la Conférence sur l'aquaculture au troisième millénaire. NACA, Bangkok, et FAO, Rome. 120 p.

Plus particulièrement, la Consultation d'experts:

- a) examinera les données disponibles relatives à l'exhaustivité, à la portée et aux procédures de réalisation des rapports de la FAO sur la situation et les tendances dans le secteur de l'aquaculture (à savoir, collecte et classement des informations, contrôle de la qualité, analyse et diffusion), de même que la nature et la qualité des informations sur lesquelles elles se fondent et l'opportunité de l'établissement de rapports;
- b) examinera les modalités et les dispositifs institutionnels à l'échelle régionale et mondiale en matière d'avis sur les besoins d'informations à l'appui des politiques et de la gestion, d'accord sur les normes et les méthodologies de collecte des informations et de coordination des activités statistiques entre les organismes régionaux;
- c) envisagera l'évolution des besoins d'information pour la gestion du secteur et proposera un contenu minimal et des besoins en données et informations s'y rattachant sur le plan national et pour des rapports mondiaux, en fonction des limites pratiques des ressources et des capacités nationales, de manière à permettre une approche plus globale et diversifiée de l'analyse et de la gestion de l'aquaculture;
- d) recensera les domaines d'amélioration et proposera des mesures et des mécanismes pratiques pour apporter des améliorations à certains domaines ciblés;
- e) rédigera une stratégie et un plan internationaux destinés à servir de cadre pour l'application de ces améliorations.

Pour mener cette tâche à bien et garantir un résultat pratique, la Consultation d'experts doit prendre en considération:

- le contenu actuel et les contraintes de la collecte de statistiques aquacoles et de la mise en place de systèmes d'informations non statistiques;
- les capacités et les ressources nationales de collecte de données, de même que le compromis entre la portée et la précision des données;
- les recommandations émises récemment à ce sujet lors des réunions de la FAO.

#### Résultats escomptés

La Consultation d'experts devrait aboutir à:

- a) des avis spécifiques et une orientation quant aux mesures permettant d'améliorer divers aspects des informations mondiales sur la situation et les tendances dans le secteur de l'aquaculture, y compris, entre autres, les questions se rapportant aux modalités institutionnelles, à la portée, aux normes, à la qualité, à la participation, à la transparence et au consensus;
- b) un projet de stratégie devant servir de cadre à la mise en œuvre des améliorations proposées.

## **B. Groupe de travail d'experts sur le questionnaire de la FAO, FISHSTAT AQ**

### Objectif et portée

Le Département des pêches de la FAO met ce groupe de travail sur pied afin de solliciter des avis d'experts et des orientations au sujet du questionnaire de la FAO (*FISHSTAT AQ*) et de sa feuille d'instructions, de manière à identifier les modifications jugées les plus importantes pour améliorer la base de données de la FAO sur l'aquaculture et à en établir les priorités.

Globalement, l'objectif consiste à améliorer la base de données utilisée pour l'établissement de rapports mondiaux, en fonction des limites pratiques des capacités et des ressources nationales, tout en répondant, dans la mesure du possible, à l'évolution des perspectives de gestion et aux préoccupations généralisées concernant le développement durable et la mise en valeur de l'environnement et des ressources naturelles.

Le Groupe de travail est tout spécialement invité à examiner le questionnaire FISHSTAT AQ pour remettre des recommandations quant aux modifications qui sont nécessaires et réalisables (par exemple, sur le plan de la portée, de l'harmonisation de la terminologie et des classements, des définitions, de la périodicité de collecte des informations, du bien-fondé et de la clarté de la feuille d'instructions, de la convivialité), établir un classement parmi les modifications suggérées et recenser les approches et les mesures spécifiques pour les mettre en pratique et répondre aux besoins d'information mondiaux.

Dans ce contexte, le Groupe de travail devrait prendre en considération:

- a) les discussions et recommandations de la précédente Consultation sur l'amélioration des informations relatives à la situation et aux tendances dans le secteur de l'aquaculture en ce qui concerne:
  - les besoins minimaux en matière de données essentielles
  - les questions et priorités nationales pour l'amélioration des données statistiques
  - les questions concernant la base de données statistiques mondiales de la FAO sur l'aquaculture
  - les modifications au questionnaire FISHSTAT AQ proposées auparavant (pour la région d'Asie), et la réponse des États membres concernés.
- b) l'éventuelle nécessité de modifier la portée des données statistiques collectées pour répondre aux nouvelles perspectives de gestion et aux inquiétudes de plus en plus marquées de l'opinion publique au sujet des ressources et de l'environnement, ce qui englobe les besoins minimaux d'indicateurs utiles;
- c) les définitions révisées et les ajouts aux statistiques structurelles et non structurelles proposées dans les *Directives de la FAO sur la collecte de statistiques structurelles sur l'aquaculture*;
- d) les différences existant entre les États membres quant au stade de développement, à l'importance du secteur et à la capacité institutionnelle, ainsi que la capacité des membres à fournir les statistiques demandées;
- e) l'obligation de prendre en considération les conséquences des modifications du questionnaire de la FAO sur l'intégrité des données historiques aux niveaux national, régional et international.

### Résultats

Parmi les résultats escomptés, figurent:

- a) des propositions de changement et de priorités et leur justification;
- b) des moyens pratiques pour réaliser les modifications recommandées (à savoir, un cadre d'action ou une marche à suivre), y compris des suggestions concernant l'intégration progressive des changements aux anciens ensembles de données;
- c) le niveau d'agrégation et la périodicité recommandés de la collecte des données pour chaque catégorie de données.

Pour formuler ses recommandations, le Groupe de travail devrait tout particulièrement tenir compte du fait que:

- les recommandations sont spécifiques et réalisables
- les objectifs à suivre sont mesurables
- la collecte de données est viable et peu onéreuse pour les fournisseurs
- la collecte de renseignements supplémentaires risque de nuire à la précision et à la fiabilité